



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2017

Matougues – Route nationale, la Grosse Haie

Fouille préventive (2017)

Isabelle Le Goff



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/64243>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Isabelle Le Goff, « Matougues – Route nationale, la Grosse Haie » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/64243>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Matougues – Route nationale, la Grosse Haie

Fouille préventive (2017)

Isabelle Le Goff

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Une opération de fouille préventive s'est déroulée pendant deux semaines en septembre 2017 à Matougues, commune implantée à une dizaine de kilomètres en aval de Châlons-en-Champagne, au lieu-dit de la Grosse Haie. La parcelle fouillée se situe plus précisément au contact de la plaine alluviale de la Marne et des collines au relief adouci, caractéristiques de la Champagne sèche.
- 2 Une opération de diagnostic réalisée en 2015 par G. Verbrugghe et son équipe de fouille a détecté un potentiel archéologique, ce que confirment les vestiges découverts lors du décapage de 1 470 m². Ils appuient la présence des deux occupations funéraires identifiées alors ; la plus ancienne datée de La Tène ancienne comprend *in fine* un enclos et trois sépultures à inhumation tandis que la seconde, attribuée entre la toute fin du 1^{er} s. av. J.-C. et les premières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C., associe vestiges liés à la crémation et tombes à inhumation, organisés également autour d'un enclos.
- 3 Le processus érosif, observé *in situ* par A. Gonnet, a particulièrement touché l'enclos protohistorique situé relativement haut sous l'horizon humifère actuel. *A contrario*, l'enclos antique localisé dans l'angle nord-est s'avère mieux préservé. Ces états de conservation contrastés ont motivé une étude des dynamiques morphosédimentaires qui indique la présence de sols de type rendosols développés sur substrat crayeux. Remaniés au cours de leur développement par des processus de ruissellement (colluvionnement), le phénomène conduit à l'érosion de l'occupation laténienne implantée en partie haute du site tandis que l'occupation antique, située en bas de pente, est scellée par le produit de l'érosion et de ce fait, mieux conservée. D'ailleurs, le

fossé d'enclos antique est comblé selon une stratigraphie inversée ; le produit de l'érosion du substrat crayeux reposant sur les colluvions issues de l'érosion de l'horizon supérieur des rendosols. Ces phénomènes ont été observés notamment sur le site de Compertrix.

- 4 Le potentiel archéologique du sous-sol de la commune et de sa voisine, Aulnay-sur-Marne, avait été pressenti grâce aux survols aériens effectués notamment par B. Lambot, E. Tappret ou D. Chossenot entre les années 1980 et l'aube des années 2000. Quatre opérations de diagnostic et une fouille viennent à ce jour compléter les investigations archéologiques entreprises sur le territoire de la commune. Si des occupations funéraires protohistoriques et antiques ont bien été détectées, cette opération de fouille offre une première opportunité de les étudier plus précisément.
- 5 Le premier apport de l'opération porte sur la mise en évidence de traces d'activités funéraires récurrentes en ce lieu, avec une première implantation à La Tène ancienne (V^e s. av. J.-C.) en position haute. Une seconde est installée à seulement quelques mètres, sur le bas de pente, au tournant apr. J.-C. (-10/+15-20). L'opération en documentant deux modes funéraires différents, inhumation et crémation, confronte de fait deux systèmes funéraires différents mis en place à quelques 400 ans d'écart.

Un espace funéraire normalisé caractéristique du V^e s. av. J.-C.

- 6 L'espace funéraire laténien couvre une aire de quelques 860 m² ce qui ne correspond assurément qu'à une partie de la nécropole, l'enclos butant contre la limite d'emprise de la fouille. La portion observable s'organise autour d'un enclos quadrangulaire de 11,20 m de côté comprenant une tombe placée en son centre. Probablement pillée anciennement, elle serait dédiée à un homme comme le suggèrent les pièces d'harnachement (branche de mors, disque à bouton, etc.) et un anneau de ceinture à goupille articulée, peut-être un élément d'un système de suspension d'une arme (étude E. Millet). À 18 m, plus au nord, figure une autre tombe dévolue à un individu probablement masculin toujours d'après la nature du mobilier métallique associé (poignard et son système de suspension autour du bassin). Une troisième et dernière sépulture se localise à nouveau à distance de l'enclos, à 25 m au nord-est. Cette fois, le mobilier métallique associé relève de la sphère féminine (torque). Aux objets personnels en métal, étroitement liés au genre à cette période, viennent s'ajouter dans les trois tombes, quelques récipients en terre cuite souvent usés et destinés à puiser, verser ou boire plutôt qu'à contenir des denrées solides (étude M. Saurel). Des analyses physico-chimiques sur les deux vases de la tombe féminine confirment qu'ils ont bien servi ; de la cire d'abeille imperméabilise les parois et des marqueurs de fermentation du raisin noir, de corps gras animal et végétal sont détectés (étude N. Garnier). En dehors de ces aliments, aucun autre dépôt alimentaire (carné ou végétal) n'est conservé dans la tombe.
- 7 Le dispositif de la sépulture est prévu à chaque fois, pour un seul corps, étendu et orienté est-ouest avec la tête à l'ouest. Il est parfois légèrement décentré facilitant l'intégration du mobilier céramique.
- 8 La disposition des quelques éléments osseux disponibles, étudiés par I. Richard, confirme une infiltration d'abord limitée du sédiment avant comblement de la tombe ainsi qu'un support sous le corps (civière, contenant surélevé ?). De ce fait, un contenant pour le corps est envisagé pour au moins l'une des tombes n'ayant livré

aucun indice en faveur d'un couvercle mobile mis en place sur une banquette périphérique ou à l'aide d'encoches latérales comme il en existe dans le corpus local au ^v^e s. av. J.-C. (Bonnabel *et al.* 2009). La forme des creusements est effectivement simple, de forme oblongue aux extrémités arrondies. En convergence avec les conditions de décomposition du corps, la situation du mobilier céramique évoque également des mouvements d'origine taphonomique liés à la disparition d'un élément périssable : objets en appui contre le contenant du corps ou posés au-dessus de ce dernier.

- 9 Des ré-interventions étendues à toute la tombe (pillage de la tombe centrale) ou plus localisée (prélèvement ? du crâne dans la tombe 22) concernent deux tombes sur trois.
- 10 Ces caractéristiques (dispositif funéraire, présence de mobilier, forme et décor des vases ou des objets métalliques, genre fortement marqué au travers du mobilier personnel, forme oblongue de la tombe, posture et intervention sur le corps, etc.) inscrivent la nécropole dans les usages funéraires locaux, particulièrement standardisés à La Tène ancienne. Bien qu'incomplet, l'espace sépulcral correspond à un des modes d'organisation des tombes connus dans la région : une petite (?) agrégation lâche de tombes d'hommes et de femmes, organisées entre elles (même orientation, attraction de l'enclos) avec un élément structurant, sans doute la sépulture, ceint par un enclos. Cette fouille contribue à étayer statistiquement les hypothèses émises quant à la structure sociale, aux traitements funéraires mis en œuvre selon le genre ou l'âge au ^v^e s. av. J.-C.

Tombe 22 de La Tène ancienne



Cliché : E. Vauquelin.

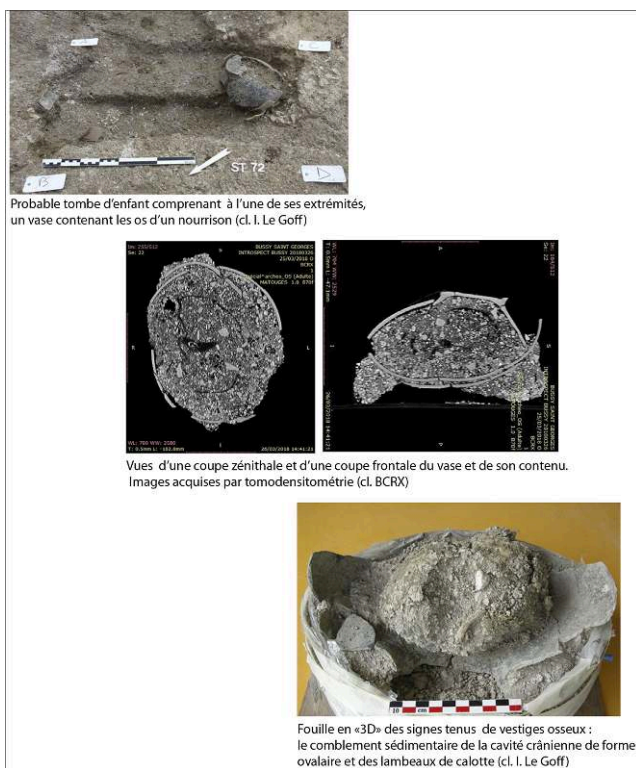
Nouveau regard sur une occupation funéraire datée du tournant de notre ère ; intégration de la tomодensitométrie

- 11 L'occupation antique porte également des données sur les pratiques funéraires mais elle témoigne d'autres modes de funérailles (crémation) qui impliquent d'autres classes de la population (jeunes enfants). Cette fois, l'espace funéraire est dédié à un adulte incinéré et à de probables tombes d'enfants inhumés. Par ailleurs, l'opération fut l'occasion d'intégrer dans le processus archéologique, des images numériques acquises par tomодensitométrie qui offrent la possibilité d'anticiper les stratégies de fouille de dépôts osseux et plus largement, l'opportunité de repenser nos procédures³.
- 12 L'espace funéraire augustéen conservé couvre une aire de quelques 50 m² qui comprend une portion d'enclos quadrangulaire. Si l'emprise au sol de cette structure reste inconnue, son fossé mesure au niveau du décapage quelques 2,15 m de large. Trois fosses oblongues, au creusement soigné, d'1 m de long et trouvées vides, sont implantées au sein de la plate-forme selon une orientation proche (est-ouest), parallèle à la branche sud de l'enclos.
- 13 Le fossé lui-même est un lieu d'ensevelissement. Dans sa branche ouest, figure la tombe d'un adulte incinéré tandis que sa branche sud reçoit l'épandage de vestiges d'un bûcher déversé au-dessus d'une tombe d'enfant. L'épandage a livré essentiellement des pièces de quincaillerie ; douze clous de menuiserie fréquents dans les bûchers (édicule de combustible clouté ou récupération de planches cloutées, mobilier), une rondelle et une plaque indéterminée en fer et des objets, peut-être liés au port de vêtement (au moins deux fibules en fer). L'ensemble est mêlé aux os brûlés d'un adulte et d'animaux. Les macrorestes végétaux en faible quantité s'avèrent néanmoins similaires aux végétaux trouvées sur les bûchers gallo-romains de Champagne-Ardenne (étude G. Daoulas). On y retrouve des semences de plantes sauvages de la véronique à feuilles de lierre et notamment de manière récurrente des bulbes de fromental impliquées comme combustible ou éléments constitutifs du bûcher ainsi que quelques plantes consommables comme le millet commun et la féverole évoquant quant à eux, des offrandes alimentaires.
- 14 L'examen du mobilier en terre cuite démontre l'origine commune des tessons présents dans la tombe à incinération et le rejet de bûcher, issu sans doute d'un même bûcher. La nécropole présente l'originalité d'associer probablement plusieurs témoignages d'une même cérémonie funèbre : une tombe à crémation et l'épandage des résidus de son bûcher, tous deux ensevelis dans les branches d'un fossé d'enclos. Le mobilier brûlé avec le mort se composerait alors d'un dépôt assez cohérent de vaisselle de table destinée à la consommation individuelle et au service des mets et boissons sur la table (étude : A. Ahü-Delor).
- 15 Dévolu probablement à de jeunes enfants (du moins l'angle ouest conservé), le lieu associe étroitement une des tombes d'enfant creusée dans le fossé avec un adulte dont les restes de bûcher sont déversés par-dessus. Dans cette tombe, il subsiste à une des extrémités, un pot couvert par un fond de cruche posé à l'envers. Le contenu pulvérulent a motivé un prélèvement en bloc en vue d'une fouille différée en laboratoire, précédée d'une acquisition d'images par tomодensitométrie. L'objectif est d'en préciser le contenu avant fouille car sa nature indéterminée pouvait correspondre aussi bien à un dépôt d'os brûlés, qu'à un dépôt alimentaire carné ou encore une inhumation de nourrisson, plus difficilement détectée que celles de sujets adultes (os

fragiles, traitement différentiel, etc.). Les images numériques ont éliminé les deux premières hypothèses orientant la stratégie de fouille vers l'extraction des os d'un nouveau-né. Les différents plans de coupe zénithales et frontales des vues numérisées ont effectivement précisé le médiocre état de conservation des ossements dont la densité est proche de celle de l'air. La trace des vestiges osseux apparaît effectivement en noir dans le remplissage sédimentaire du dépôt. La seule reconnaissance de la tête d'un nourrisson valide la nature sépulcrale de la structure et par analogie, la fonction funéraire des trois petites fosses, dépourvues d'os, trouvées au sein de la plate-forme.

- 16 L'analyse des images numérisées préalablement à la fouille du dépôt osseux a aidé à adapter la stratégie grâce à la visualisation prédictive des éléments contenus et de leur conservation. Nous avons pu anticiper la présence d'une forme ovalaire, l'absence des membres inférieurs et supérieurs. En revanche, c'est à la fouille que sont détectées les germes dentaires restées invisible sur les images numériques. Elles sont la base de l'estimation de l'âge au décès du jeune enfant.
- 17 Un traitement par passées horizontales successives, d'abord envisagé, fut délaissé au profit d'une fouille en volume de manière à dégager la forme ovalaire détectée.
- 18 Il a été possible ainsi de révéler par un acte de fouille adapté, une tête de bébé qui se manifestait par des signes ténus ; le comblement sédimentaire de la cavité crânienne et quelques portions de calotte. Mais la tête en elle-même est imperceptible dans son intégrité et son volume sans l'aide des images numérisées.
- 19 La « fouille 3D » en respectant le volume du vestige favorise sa compréhension c'est-à-dire, dans ce cas, en montrant la tête de l'enfant avec des éléments de son cou, posés sur l'embouchure d'un récipient et recouverts par un fond de vase. Cette perception des vestiges validée par la fouille permet ensuite de formuler des questions comme : comment mettre un enfant de 6-9 mois dans le volume réduit de cet assemblage de tessons ? pourquoi le poser sur un orifice et non sur le fond d'un récipient ? comment expliquer l'absence des membres (biais taphonomique, gestes funéraires) ?

Fig. 1 – Tombe augustéenne 72 avec le dépôt d'un nourrisson en vase en place et ses différentes perceptions



Au travers des images acquises par tomodynamométrie et de celles acquises par une fouille en « 3D » guidée par les images numérisées.

Clichés : I. Le Goff (Inrap).

NOTES

3. Notre démarche s'insère dans l'ANR « Introspect », Introspection du mobilier archéologique à l'ère numérique. Ce projet franco-canadien s'intéresse aux méthodes d'introspection numérique interactive qui combinent la tomodynamométrie avec des technologies de visualisation 3D (réalité virtuelle, interactions tangibles et impression 3D). Les images acquises par tomodynamométrie sont issues de la société BCRX.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT6hDSQ75Y8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtjo8RSyGYWP>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpJgIk7Q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2017

AUTEURS

ISABELLE LE GOFF

Inrap